



© Signes Paysages

UNITÉ PAYSAGÈRE



9 • LE PLATEAU DE CADARACHE ET LA VALLÉE DE L'ABÉOU



© Signes Paysages

La vallée de l'Abéou, un petit vallon cultivé intime et préservé

CHIFFRES CLÉS

Dimensions : 8,50 km d'est en ouest et 6,40 km du nord au sud.

Altitude maximale : 415 m, les Grandes Fumées

Altitude minimale : 260 m à l'entrée du site ITER

Superficie : 27,50 km²

Population : 893 habitants*

Relief : plateau et vallons

Commune : Saint-Paul-Lez-Durance

* source INSEE dec. 2020

L'IDENTITÉ DE l'unité paysagère



Le plateau de Cadarache et la vallée de l'Abéou sont des paysages de contraste. Ils se caractérisent par un ensemble de vallons et de collines boisées. Cette unité paysagère est dans la continuité des paysages du Haut Var.

En effet l'unité paysagère est l'extrémité septentrionale du département des Bouches-du-Rhône. Elle vient à la rencontre des paysages boisés et collinaires du Var et des Alpes-de-Haute-Provence.

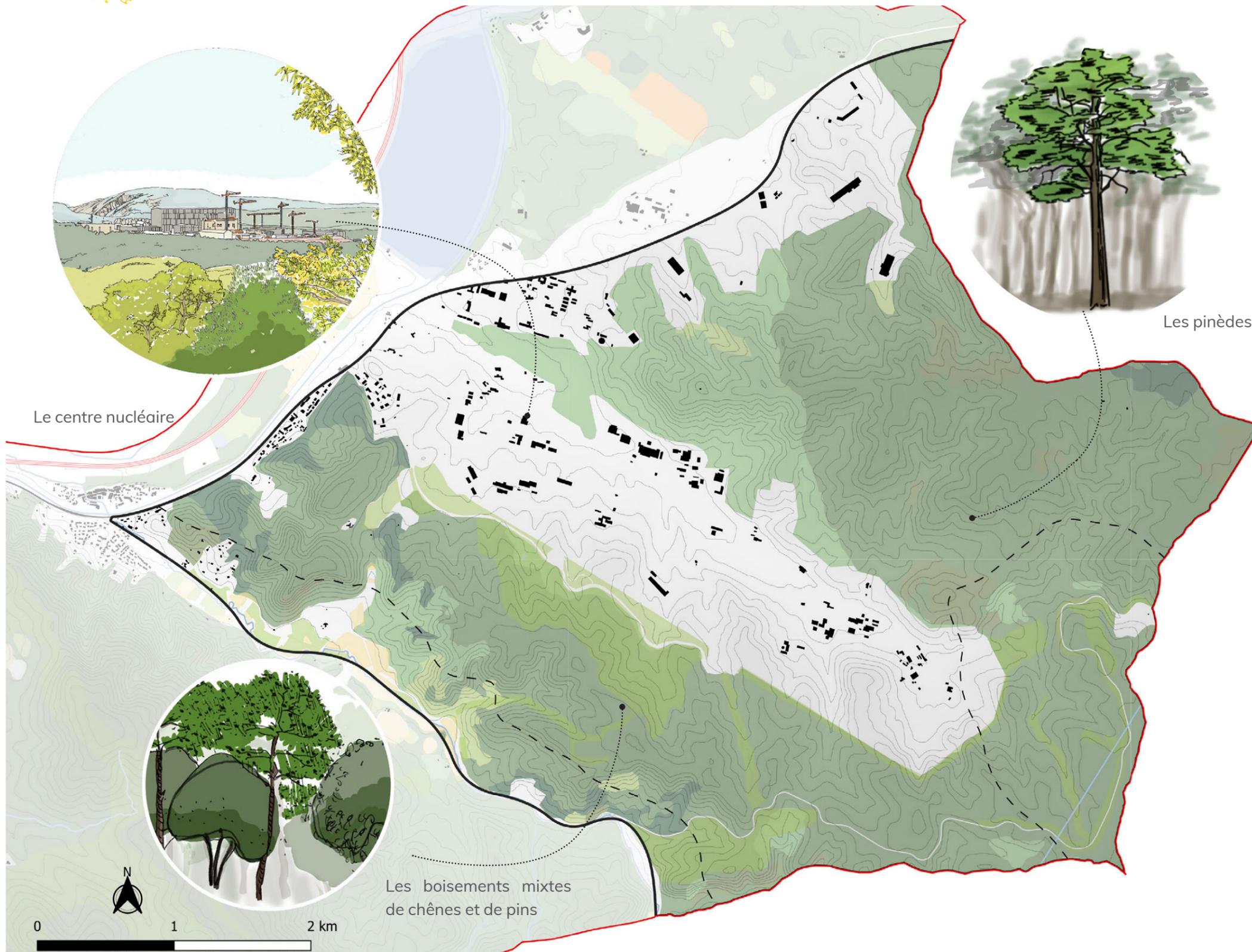
C'est une unité paysagère de contrastes :

- ◆ Contraste entre les collines sèches et les vallons humides au creux desquels se déploient des chênes blancs mais aussi des érables.
- ◆ Contraste entre un site de haute-technologie et les ambiances intimes et rurales d'un petit vallon cultivé.
- ◆ Contraste entre une nature omniprésente et des grandes infrastructures comme le canal de l'EDF et le Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives (CEA).

Le plateau de Cadarache est le prolongement des espaces forestiers de l'unité paysagère du Bas-Verdon, dénommée ainsi dans l'atlas des paysages du Var. L'Abéou rejoint les vastes espaces de la vallée de la Durance.



LES PAYSAGES DE l'unité paysagère



Les pinèdes

Le centre nucléaire

Les boisements mixtes de chênes et de pins

Carte synthétique de la typologie paysagère

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- - Limites sous unités paysagères
- Cours d'eau
- Les villages
- Les paysages industriels
- Les massifs



Cartographie : Signes Paysages



© Agence Cordoléani

Au cœur de l'unité de paysage, la vallée de l'Abéou insère quelques champs ouverts entre les versants dominés par les rebords du plateau de Cadarache



Murs de pierre calcaire blanc et gris, garrigue rase gris vert, chânaie verte, rousse ou grise au gré des saisons, pinède vert sombre, champs brun, ocre, vert tendre, ciels et lointains du bleu au mauve...

LES PREMIÈRES impressions



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoléani.

Avec ses chênes blancs et sa garrigue, ce paysage très typé de montagne de Basse-Provence évoque les étendues sauvages des plans du Haut-Var.

C'est un espace retiré, à l'écart de la fréquentation, qui domine la Durance.

Le parcours des sites multiplie les découvertes pittoresques.

La route serpente tantôt au creux d'un vallon avec ses mas et ses cultures, tantôt elle grimpe sur les versants au travers d'une garrigue rase piquetée de grands pins.

Elle se perd ensuite sur les plateaux sauvages couverts de chênes blancs.

Depuis les rebords des plateaux, le regard s'étend au sud au-delà des vallons profonds jusqu'aux lignes sombres du Concors et de la montagne Sainte-Victoire.

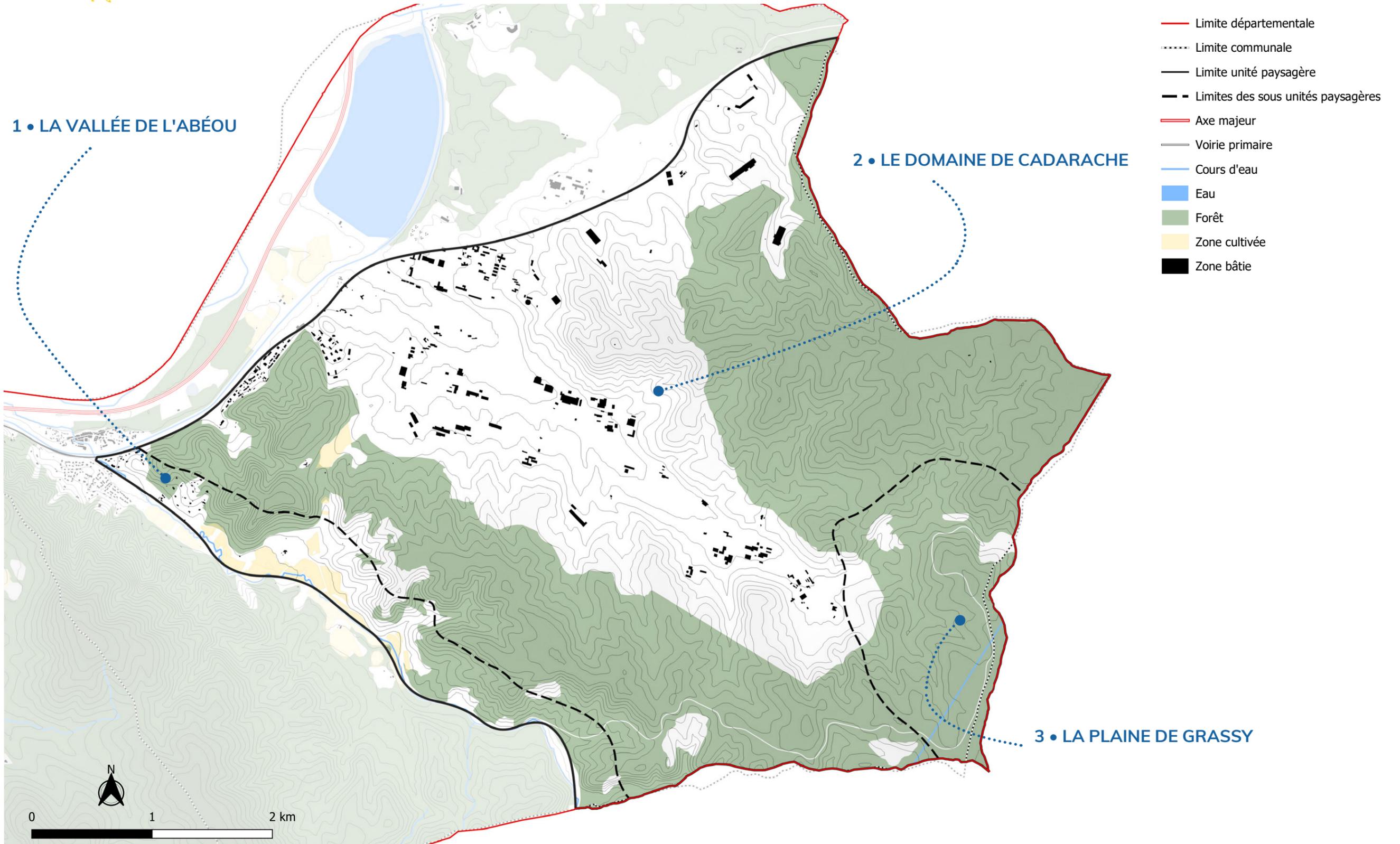
Par delà la Durance, on aperçoit au nord les Préalpes.

REGARDS SUR LA VALLÉE DE L'ABÉOU ET LE PLATEAU DE CADARACHE

Ces paysages en marge n'ont pas, comme leurs voisins, inspiré les peintres ou les écrivains.



LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : BD Topo 2019 - Cartographie : Signes Paysages.



L'entrée du Centre d'Études Atomiques (CEA)



La vallée de l'Abéou



La forêt de chênes matures du plateau de Grassy

LES SOUS-UNITÉS paysagères •



Source : atlas des paysages 2006

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités au sein de l'unité.

1 • LA VALLÉE DE L'ABÉOU

Cette longue vallée serpente entre les versants de pinède de la Séouve, puis entre la garrigue et les indentations calcaires de San Peyre.

Le fond de la vallée est un plan propice aux cultures. Quelques mas ponctuent le piémont. La ripisylve souligne le cours de l'Abéou.

A l'approche de la Durance aux abords de Saint-Paul-lez-Durance, une urbanisation pavillonnaire récente s'étend sur les piémonts et grimpe sur les versants.

2 • LE DOMAINE DE CADARACHE

Un plateau boisé en bord de Durance est adossé à une ligne de collines basses couvertes de chênaies blanches et de pinèdes, séparées par des vallons allongés.

Le centre nucléaire est implanté dans un de ces vallons et se prolonge sur un plateau dominant la Durance.

Le centre est bien visible mais inaccessible, protégé par les clôtures et les barrières qui coupent les routes.

3 • LA PLAINE DE GRASSY

Ce plan sauvage annonce les plateaux du Haut Var à l'est.

Le paysage est sauvage, désertique, couvert d'une importante chênaie blanche et de vastes étendues de garrigue et de pelouses rases.

Le parcours des routes en belvédère est animé par les larges perspectives sur les horizons.

LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006

UN PAYSAGE GÉOMORPHOLOGIQUE DE PLATEAUX CALCAIRES

Situés à l'extrémité de l'arc de Barjols, les plans calcaires sont creusés de vallons sur leurs bordures. La topographie est abrupte, marquée par les indentations des bancs de calcaires affleurants. Au nord, les collines de molasses et de marnes forment des reliefs plus adoucis.

UN PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ, CARACTÉRISTIQUE DES PLANS DE HAUTE PROVENCE

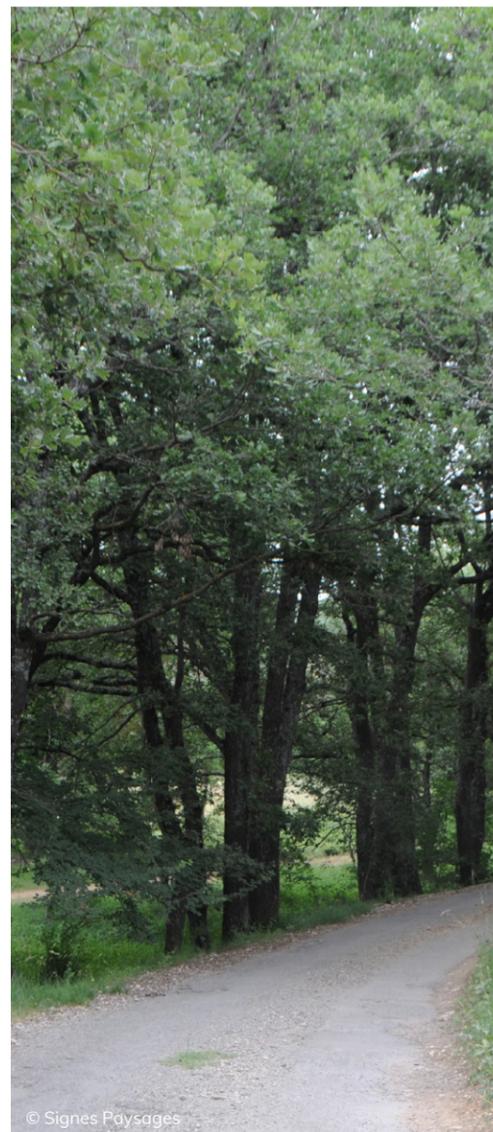
Un manteau de chênaie blanche couvre les plans, descend dans les vallons et s'étend sur les collines autour de Cadarache. Les bosquets de pins et les étendues ouvertes de pelouses rases et de garrigue interrompent ce boisement. A l'ouest, le secteur de la haute vallée de l'Abéou présente une végétation plus rase. Les incendies ont détruit les boisements initiaux et il ne subsiste que des pins isolés et quelques bosquets de chênes. Les cours d'eau sont bordés de ripisylves riches et denses à peupliers blancs et noirs, à saules et à ormes.

UN PAYSAGE AGRAIRE PEU ÉTENDU MAIS IDENTITAIRE DE LA HAUTE PROVENCE

L'œil averti distingue encore sur les versants les traces des restanques des anciennes cultures, aujourd'hui conquises par la garrigue. Actuellement, le terroir cultivé se limite à de petites enclaves sur les collines et à des chênes truffiers sur le plateau dans la vallée de l'Abéou. Le paysage de la vallée est structuré en larges parcelles séparées par les bourrelets qui longent les anciens béals d'irrigation.

LE PAYSAGE BÂTI

L'unité de paysage conserve un caractère sauvage et isolé. Les mas, les cabanons, les anciens ponts constituent un patrimoine ponctuel et remarquable dans la vallée. Le CEA de Cadarache avec ses bâtiments éclatés en unités dispersées et les linéaires infranchissables des clôtures, marque fortement le paysage au centre de l'unité. Le plateau est strié par une ligne THT dont les pylônes se déclinent jusqu'à l'horizon.



© Signes Paysages

Les chênes blancs au bord de l'Abéou



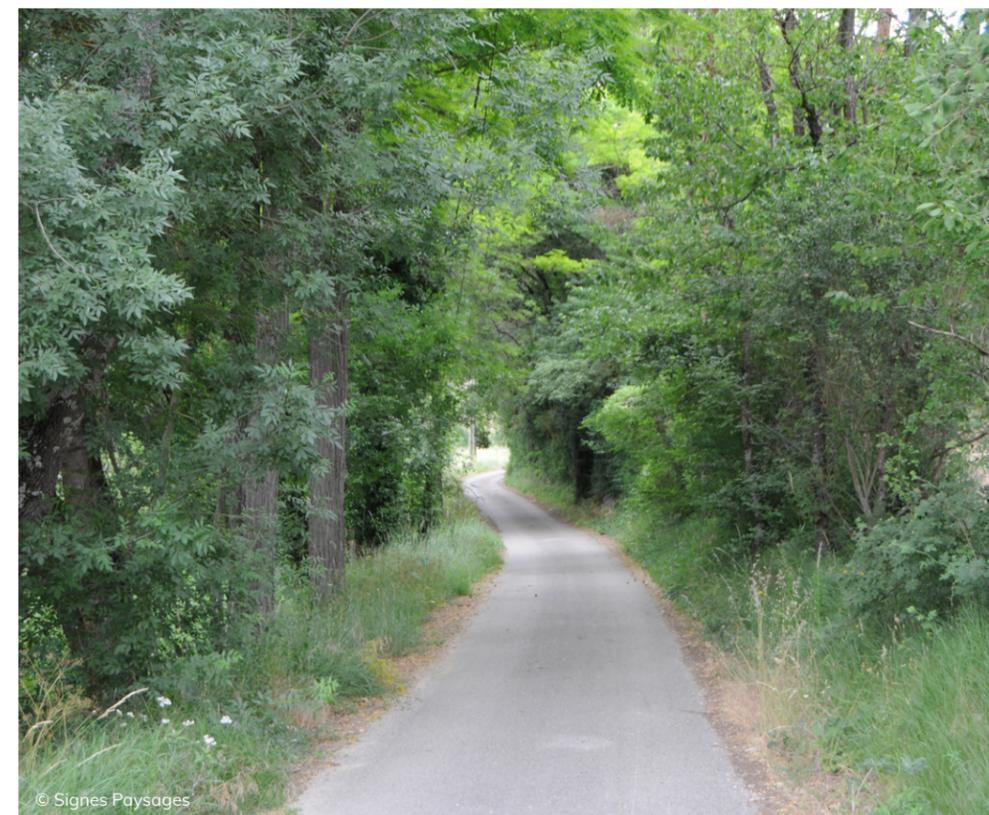
© Bardinal Consultant

Les chênes matures du plateau de Cadarache



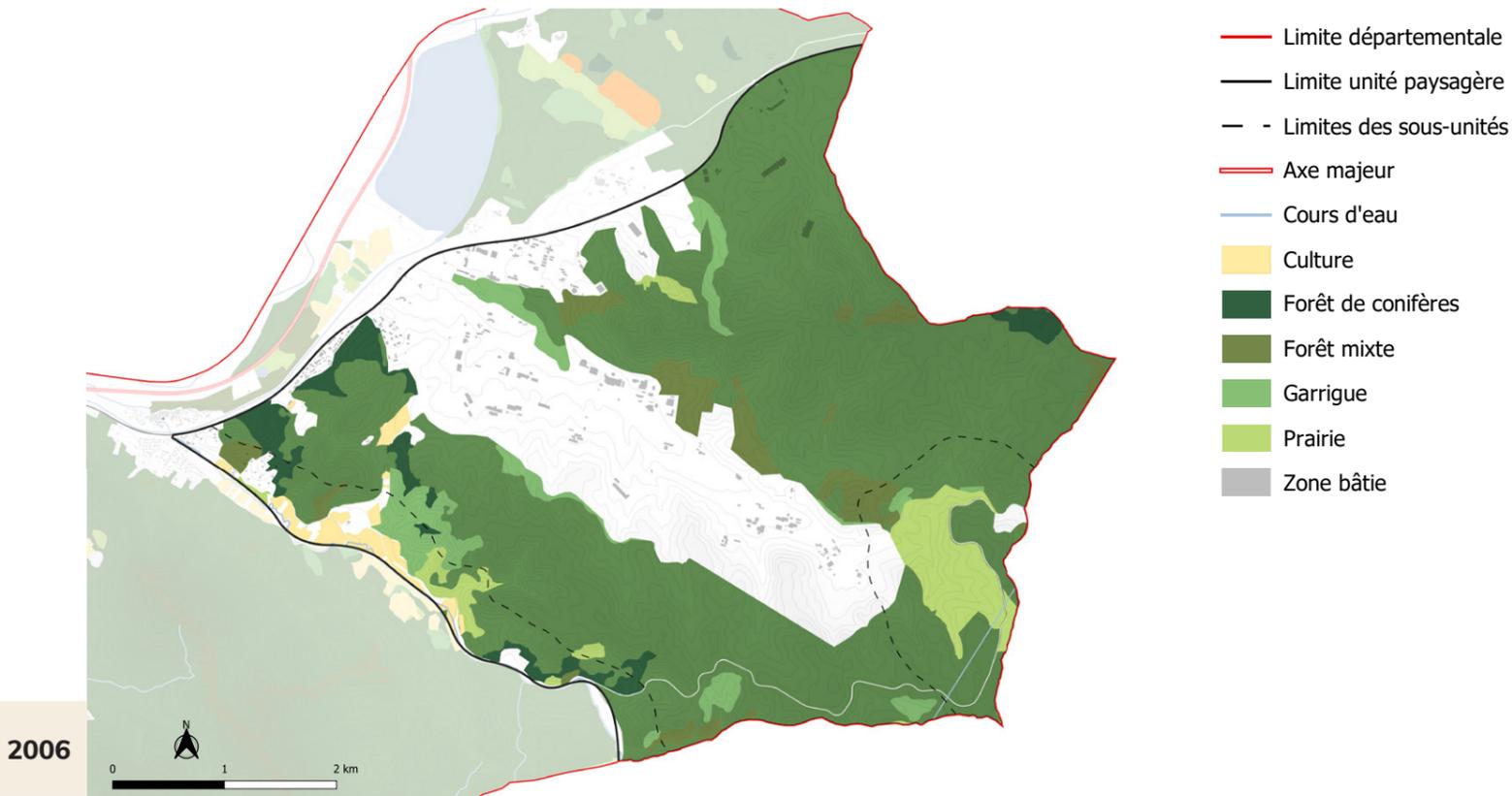
© Bardinal Consultant

Un boisement de cèdres issu des essais de replantation du plateau

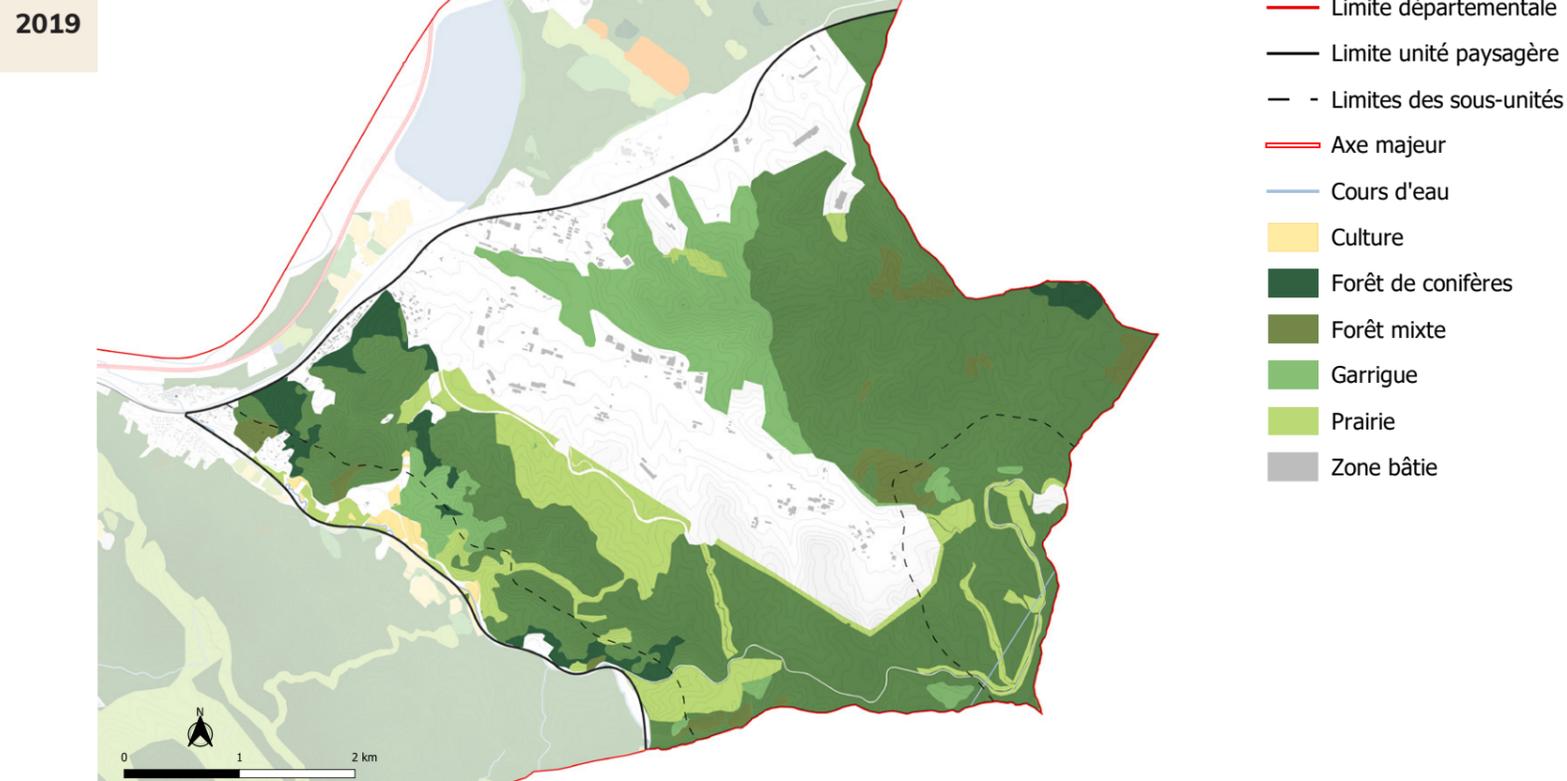


© Signes Paysages

Les chênes et frênes de vallée de l'Abéou le long de la RD61d



LA COUVERTURE VÉGÉTALE



- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- - Limites des sous-unités
- == Axe majeur
- Cours d'eau
- Culture
- Forêt de conifères
- Forêt mixte
- Garrigue
- Prairie
- Zone bâtie

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- - Limites des sous-unités
- == Axe majeur
- Cours d'eau
- Culture
- Forêt de conifères
- Forêt mixte
- Garrigue
- Prairie
- Zone bâtie

FOCUS SUR LES milieux naturels



La forêt domaniale de Cadarache est une forêt remarquable dominée par les feuillus. La principale espèce est le chêne pubescent qui se trouve parfois en mélange avec les érables, les sorbiers, voire les chênes verts dans les secteurs les plus secs. Quelques chênaies vertes sont également présentes.

Les boisements sont plutôt structurés en peuplements ouverts mais ils présentent des îlots de chênes pluri-centenaires, très rares à l'échelle du département. Cette forêt mature est un véritable réservoir de biodiversité et présente un grand intérêt pour les cortèges d'insectes saproxyliques (insectes se nourrissant de bois morts comme le lucane et le longicorne, ou encore le pique-prune sur ce secteur) et la faune cavicole (chauves-souris, pics, chouettes,...).

D'autres formations boisées remarquables sont également présentes dans cette forêt :

- ♦ Différentes plantations de résineux issus de nombreux essais de plantations résineuses (une vingtaine d'essences différentes), dont certaines ont bien réussi (cèdres de l'Atlas, pins noirs, sapins méditerranéens).
- ♦ Enfin, des pinèdes à pins sylvestres, naturellement présentes sur la partie nord de la forêt et dans les vallons de la partie sud, soit pures, soit en mélange avec du chêne pubescent. Ces formations sont rares dans le département.

Sources : Occupation du sol 2014 - Centre de Ressources en Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) Registre parcellaire graphique 2019 (RPG) - L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages

LES ATOUTS & fragilités

Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur des paysages de l'unité paysagère.

LES ATOUTS

- Un paysage de collines calcaires boisées avec des panoramas vers les Alpes du Sud.
- Des paysages de vallons cultivés intimes et préservés.
- Une agriculture dynamique qui maintient des paysages ouverts en fond de vallon.
- Un centre industriel nucléaire d'échelle internationale, porteurs d'emplois.

LES FRAGILITÉS

- Le Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives de Cadarache, site international d'expérimentation pour l'énergie nucléaire et ce que cela induit comme infrastructures, bâtiments et équipements.
- La pérennité de l'agriculture pour son rôle d'entretien des paysages.
- La préservation d'espaces naturels comme les milieux humides de la confluence Durance/Verdon



© Signes Paysages

Les infrastructures associées au site de Cadarache



© Bardinal Consultant

Une roselière à la confluence Durance/Verdon



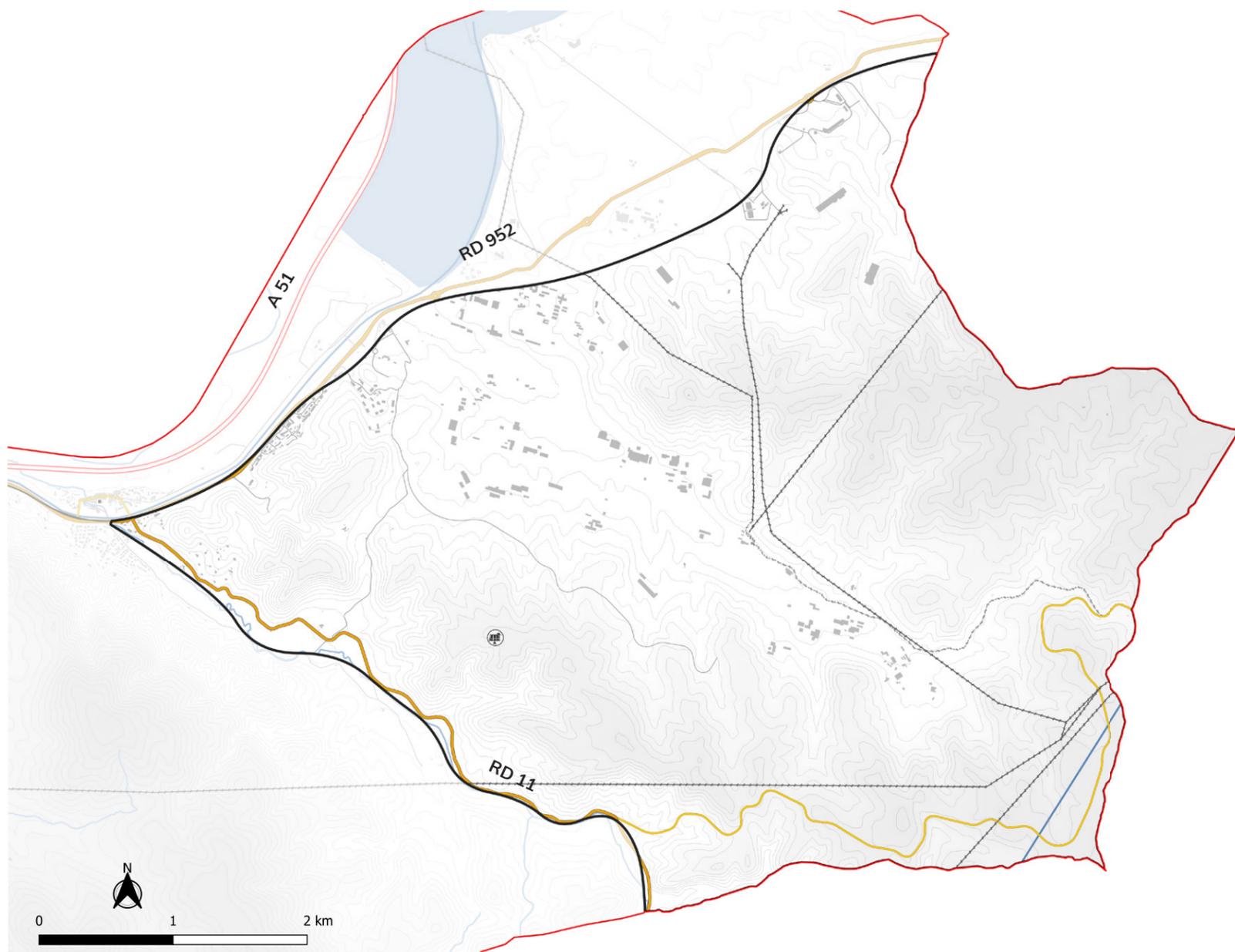
© Signes Paysages

Les champs contiennent la forêt et maintiennent des espaces ouverts en fond de vallon



© Bardinal Consultant

Le gigantisme des installations du site de Cadarache



Sources : L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).
Cartographie : Signes Paysages

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- Cours d'eau
- Canaux
- Voirie secondaire
- Voirie tertiaire
- Énergie**
- Parc photovoltaïque
- Réseau électrique aérien

LA CARTE DES infrastructures



L'unité paysagère est en quelque sorte "fermée". Le site nucléaire forme une entité impénétrable, ceinte de clôtures, aux accès réglementés.

La RD952 donne l'accès à cette unité paysagère depuis Venelles au nord d'Aix-en-Provence ; alternative gratuite à l'autoroute A51 elle est très empruntée. La RD96 depuis Venelles emprunte la vallée de la Durance et devient RD952, passé la cluse de Mirabeau. C'est une voie au gabarit confortable nécessaire à la desserte du centre de Cadarache, avec des sections à 2x2 voies. Elle poursuit son parcours vers Vinon-sur-Verdon dans le département du Var.

La RD11 est de ces petites routes sinueuses en fond de vallon. Unique accès à la vallée de l'Abéou, elle bifurque vers le sud pour rejoindre Rians dans le Var et devient la RD3. Une autre section part vers l'est.

En rive droite de l'Abéou, la route parcourt les paysages ouverts cultivés du fond de vallon. Un pont de pierre au lieu-dit la Castellane enjambe l'Abéou, la route revient vers l'aval sous un couvert forestier où alternent feuillus et chênes verts.

LES FACTEURS d'évolution

L'unité paysagère a connu peu d'évolutions depuis 2006, si l'on fait exception du site de Cadarache. Les facteurs d'évolution sont liés à l'activité agricole et au développement du site de production nucléaire.

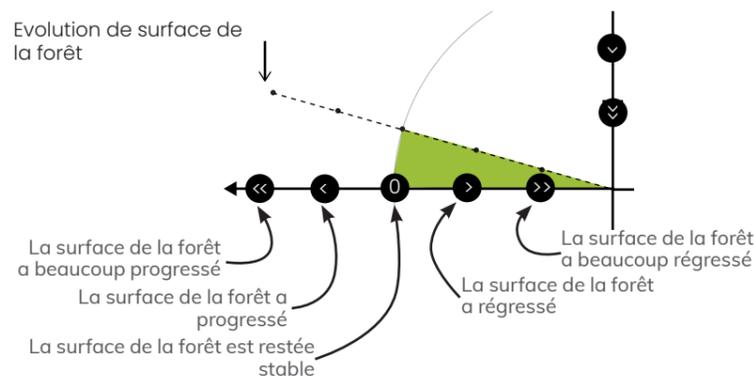
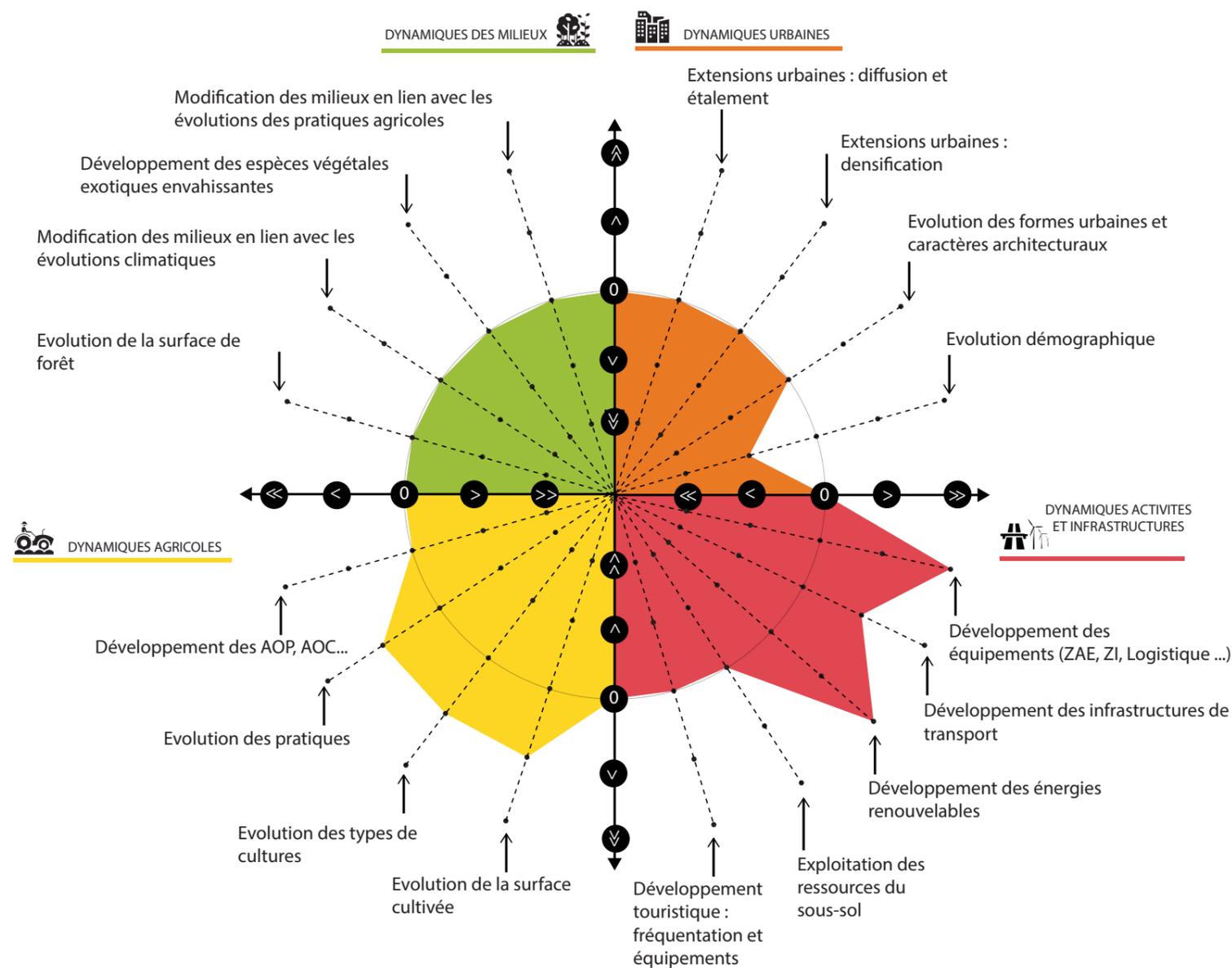
Les milieux naturels suivent leur cycle naturel de croissance et de maturité. Les incendies peuvent toutefois entraîner de brutales transformations du paysage forestier

C'est donc le site de Cadarache qui est susceptible d'apporter les mutations des paysages les plus conséquentes par ses extensions et l'apport éventuel de nouvelles populations.

Il faut aussi considérer le développement des énergies renouvelables qui a déjà été engagé sur l'unité paysagère et la capacité de ces nouvelles énergies à transformer les paysages.

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT PRINCIPALEMENT :

- 🔥 L'activité agricole et plus particulièrement sa pérennité.
- 🔥 Le site de recherche et de production nucléaire.
- 🔥 Les énergies renouvelables.
- 🔥 Le risque incendie, inhérent à chaque massif forestier. Les transformations sont brutales et portent sur les milieux et la qualité paysagère de ces vallons aujourd'hui boisés.



Dans l'exemple de cette clé de lecture, la surface de la forêt n'a pas évolué.

CLÉ DE LECTURE •

Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021.

Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.

L'ÉVOLUTION DE l'occupation des sols



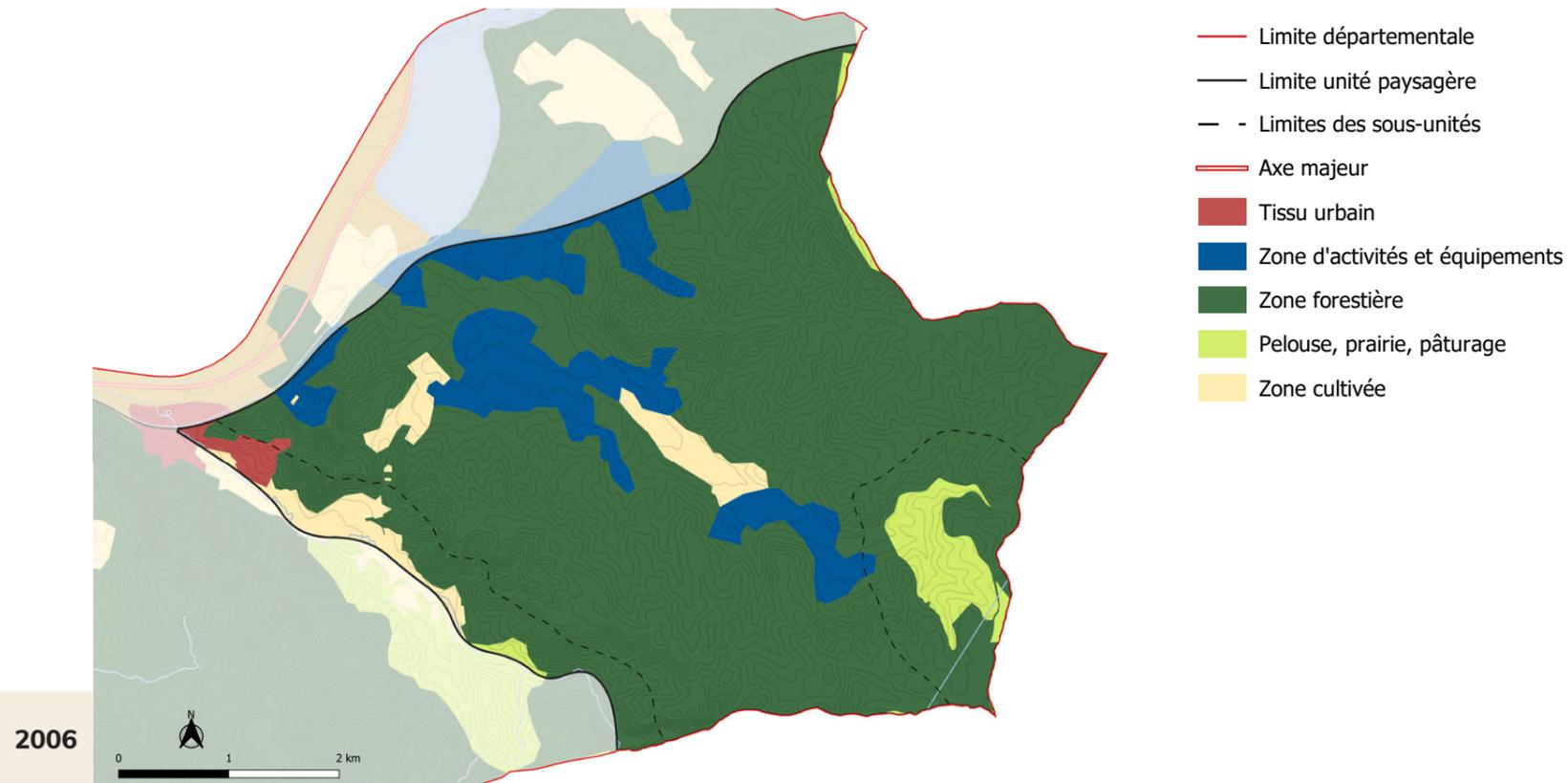
Les cartes ci-contre montrent un plateau dédié au centre atomique avec une urbanisation qui est principalement celle du site de Cadarache.

Le centre atomique poursuit l'implantation de nouvelles installations nécessaires à son développement (1).

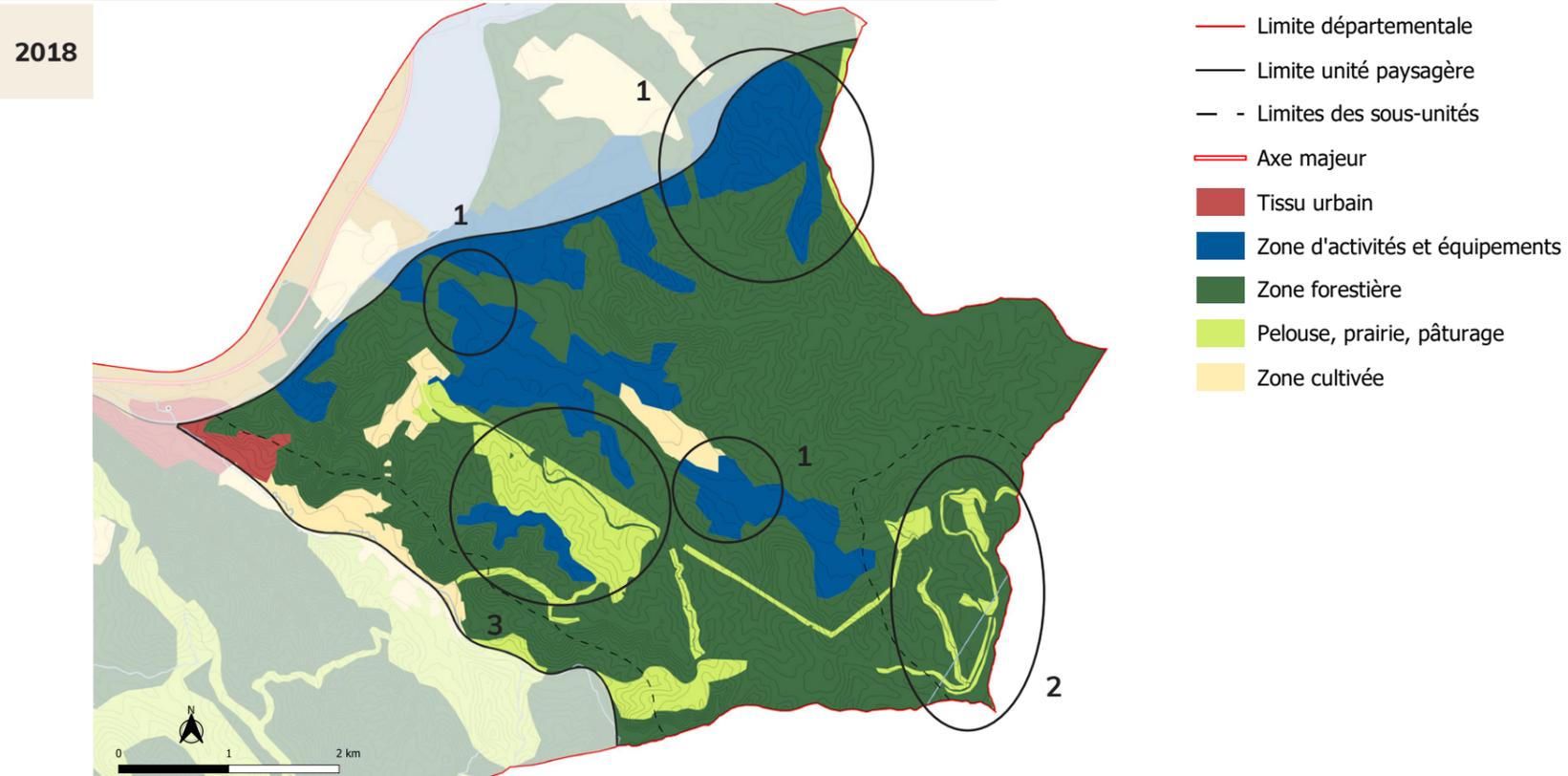
L'habitat de la vallée de l'Abéou est associé à son activité agricole et aux quelques zones d'habitat pavillonnaire diffus en périphérie de Saint-Paul-Lez-Durance. Le centre du village se situe dans l'unité paysagère de la vallée de la Moyenne Durance.

La forêt a recouvert quelques espaces ouverts (2).

Par ailleurs, de nouveaux milieux ouverts sont apparus au détriment de la forêt : ces espaces ouverts correspondent au parc photovoltaïque (3).



L'OCCUPATION DES SOLS



Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018, Registre Parcellaire Géographique 2010 et 2019. Cartographie : Signes Paysages

LES DYNAMIQUES d'évolution

LES DYNAMIQUES URBAINES

Entre 2006 et 2021, l'urbanisation de l'unité paysagère a très peu évolué. À la marge des zones d'habitat pavillonnaire, quelques nouvelles constructions sont apparues.

La population de Saint-Paul-Lez-Durance est passée de 956 habitants en 2006 à 893 en 2020*. La proximité du site nucléaire et l'isolement du village peuvent expliquer cette baisse de la démographie.

Cependant une zone est ouverte à l'urbanisation** à l'est du cœur de village, le long de la RD952. Cette zone est à vocation d'habitat. Si sa surface est modérée, sa situation en versant peut avoir un impact sur les perceptions avec les nouvelles constructions.

– Impacts

- 🔥 Nouveaux volumes bâtis sur les versants boisés.
- 🔥 Terrassements pour le prolongement/création de voies de desserte.
- 🔥 Végétation ornementale, associée aux jardins d'agrément, étrangère à la végétation indigène (couleur, silhouette...).

LES DYNAMIQUES NATURELLES

Les dynamiques évolutives sont celles des milieux dans leurs évolutions naturelles de croissance et maturité. La présence de chênes pluricentennaires pose la valeur patrimoniale de ces espaces. Leur fragilité tient dans le risque incendie qui pèse sur ces boisements à forte valeur écologique. En 2009, un incendie a détruit 25 ha au lieu-dit la Combe dans la vallée de l'Abéou. Depuis plusieurs incendies ont touché de petites surfaces mais leur répétition révèle la vulnérabilité des milieux forestiers.

Un élément structure cette vallée : la ripisylve de l'Abéou.

- 🔥 Développement du couvert forestier.
- 🔥 Nouveaux masques visuels avec le développement de la strate arborée (envergure, hauteur) en fond de vallon.

*INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020

** source PLU de Saint-Paul-lez-Durance



© Signes Paysages

Habitations sur les pentes, un phénomène encore très discret



© Signes Paysages

Sur les versants, la forêt évolue dans ses cycles naturels

L'ÉVOLUTION DES espaces agricoles

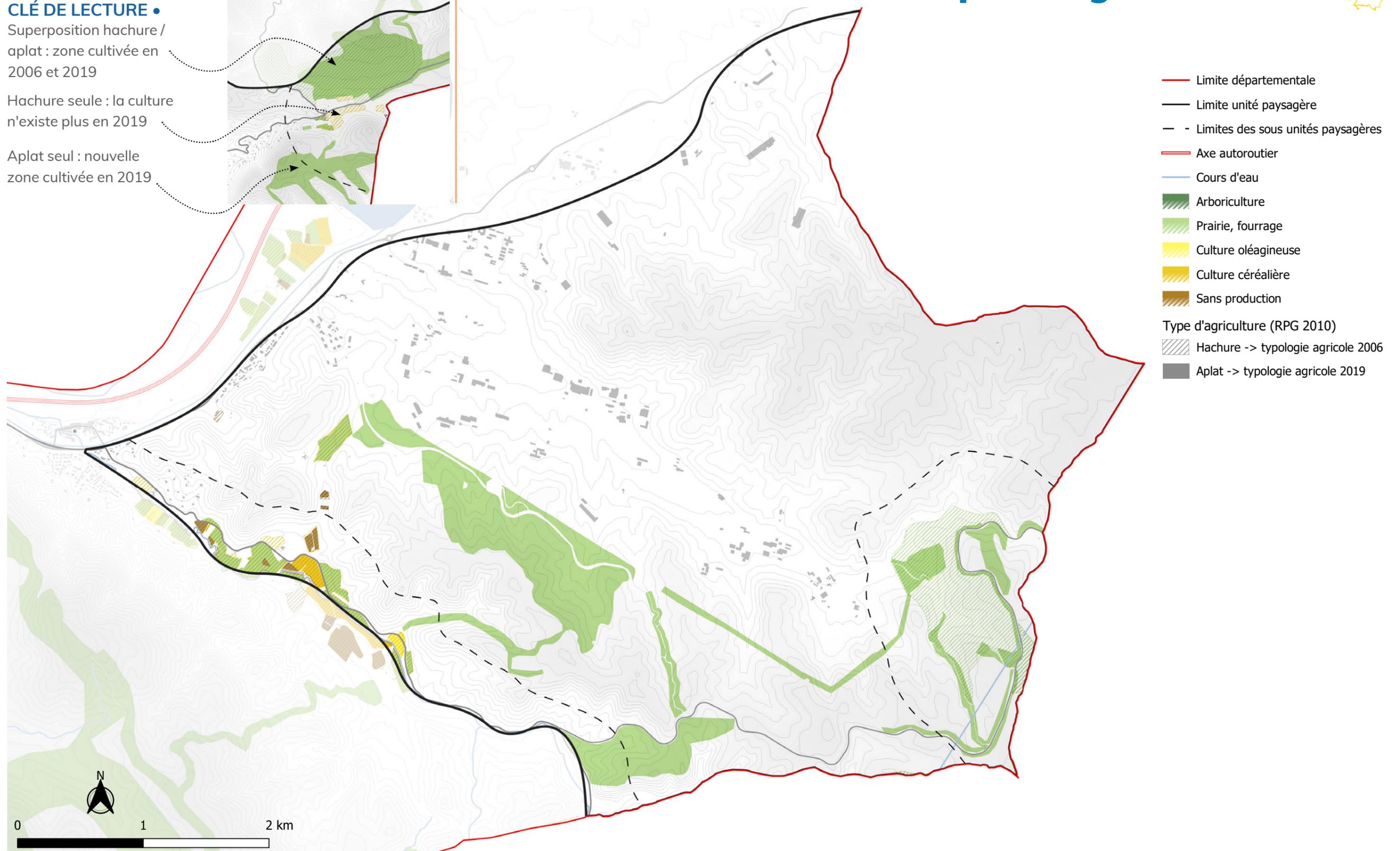


CLÉ DE LECTURE •

Superposition hachure / aplat : zone cultivée en 2006 et 2019

Hachure seule : la culture n'existe plus en 2019

Aplat seul : nouvelle zone cultivée en 2019



- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- - Limites des sous unités paysagères
- Axe autoroutier
- Cours d'eau
- Arboriculture
- Prairie, fourrage
- Culture oléagineuse
- Culture céréalière
- Sans production
- Type d'agriculture (RPG 2010)
- ▨ Hachure -> typologie agricole 2006
- Aplat -> typologie agricole 2019

Source : Registre parcellaire graphique 2019-2010 (RPG) - L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages.

LES DYNAMIQUES d'évolution

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Les activités industrielles •

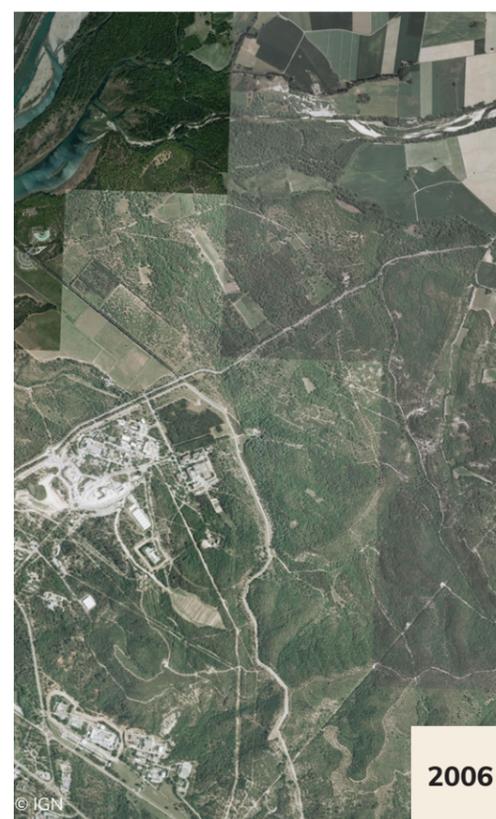
Les activités industrielles sont ici celles de la recherche et l'expérimentation en énergie nucléaire. Le site de Cadarache de 180 ha a été retenu par la communauté internationale pour l'implantation du "Tokamak", enceinte gigantesque au cœur de laquelle sera produite de l'énergie par fusion. Le projet ITER est encore à ce jour en construction. Il a rejoint le Centre d'Études Atomiques et la cité des Énergies implantés depuis 1963 pour le CEA ; en 2013 le premier bâtiment de la Cité de l'Énergie est inauguré.

Le site ultra-sécurisé fonctionne dans une enveloppe hermétique, entouré de doubles clôtures, protégé de caméras et dont les voies sont fermées par des barrières. Il s'insère plus ou moins dans la végétation. Le relief même de la zone l'isole dans ses perceptions proches mais il devient beaucoup plus perceptible, par la monumentalité de ses bâtiments, dans les vues lointaines.

Il porte une économie qui dépasse largement le cadre local et même départemental.

– Impacts

- 🔥 Anthropisation de paysages avec l'apparition de volumes bâtis, de leurs équipements et installations connexes.
- 🔥 Aseptisation des abords par des impératifs de sécurisation et de sécurité du site.
- 🔥 Infrastructures routières de grand gabarit.
- 🔥 Vitalité et rayonnement du territoire.
- 🔥 Afflux de populations, liées au chantier de construction et aux équipes de R&D.



2006

LES EXTENSIONS DU SITE DE CADARACHE



2019



Les limites du site, la sécurité avant tout



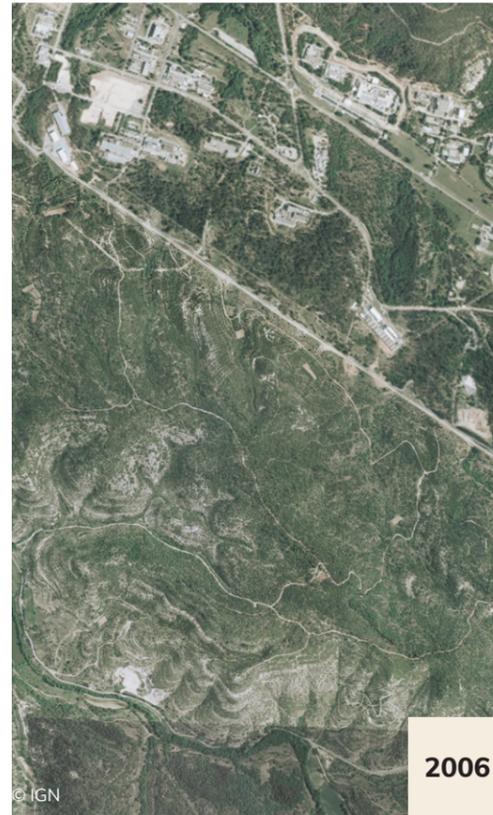
L'entrée principale du site depuis la RD952



Les fonds du vallon ouverts grâce à l'agriculture



L'Abéou caché par sa ripisylve plus ou moins broussailleuse



2006

LE NOUVEAU PARC PHOTOVOLTAÏQUE



2019

LES DYNAMIQUES d'évolution



L'agriculture •

Son maintien est essentiel dans l'entretien des paysages. Elle est encore dynamique puisque l'analyse diachronique des photos aériennes montre le maintien des surfaces, voire la mise en culture de nouvelles parcelles.

Dans la vallée de l'Abéou, les cultures de céréales et les prairies de fauche ouvrent les espaces en fond de vallon et découpent les boisements sur les versants.

- ◆ Cultures diversifiées (prairies, blé...) avec une dominance de cultures céréalières.
- ◆ Petit parcellaire.
- ◆ Remise en culture de certaines parcelles.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un parc photovoltaïque a été créé en cœur de massif, au lieu-dit Mal Hivert. Mis en service en 2015, il est associé au Centre d'Études Atomiques comme terrain d'études et de recherche pour améliorer le rendement de cette énergie. Il couvre une surface de plus de 7 ha.

- ◆ Défrichage d'une surface initialement boisée.
- ◆ Absence ou faiblesse du traitement des abords et des pistes.

LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021 ?

- ◆ Projet ITER et aménagements liés : en cours.
- ◆ Pression urbaine dans les communes voisines en particulier autour de Saint-Paul-Lez-Durance : non confirmée.
- ◆ Projet de liaison autoroutière A51-Rians-A8 : non réalisé.

LES ENJEUX en 2006

Source : atlas des paysages 2006.

L'ORGANISATION DE L'ESPACE ET LA SENSIBILITÉ VISUELLE

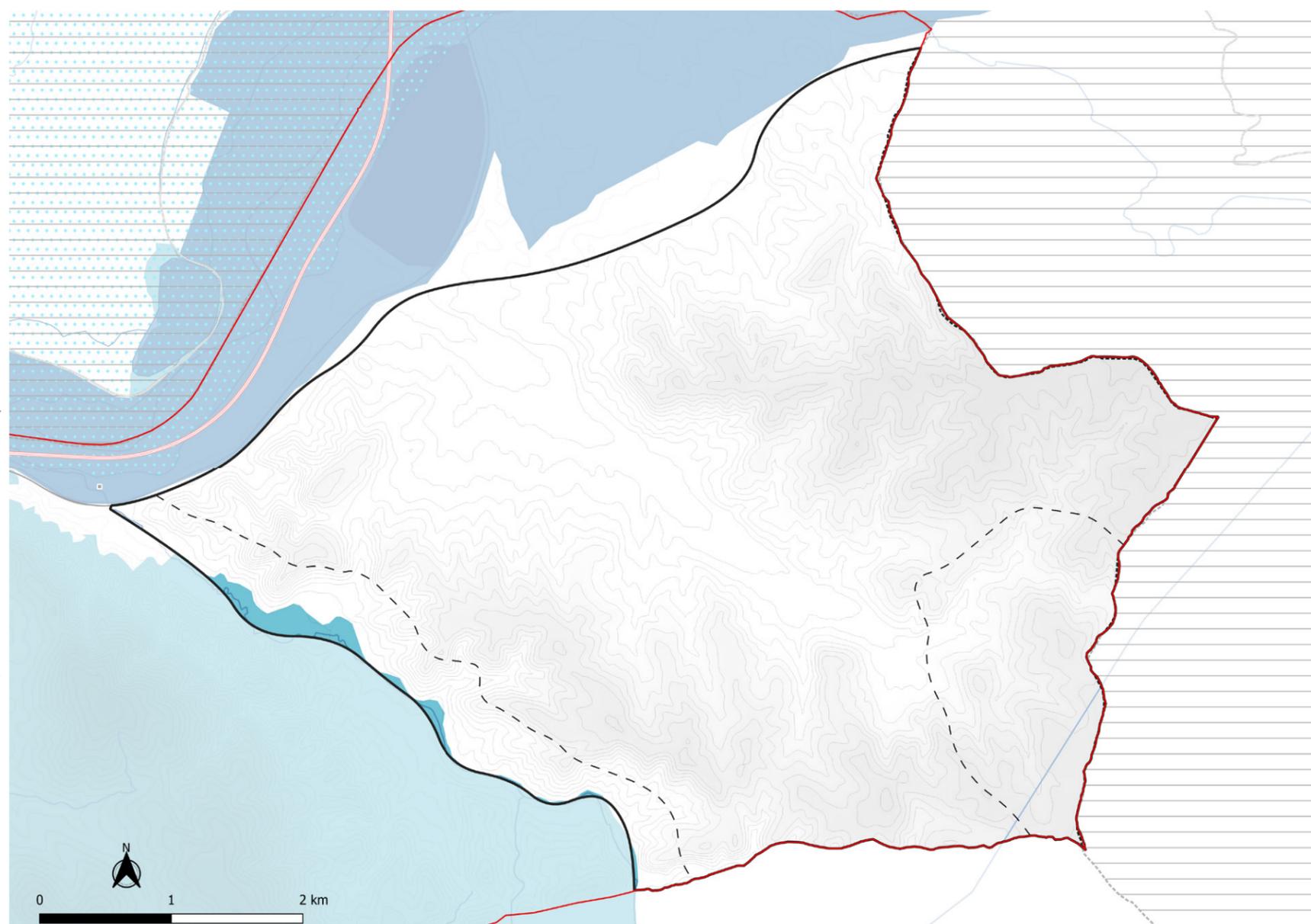
- Ces reliefs forment à l'horizon sud de la Moyenne Durance une coupure physique majeure entre la Durance et le bassin de Rians. Les versants nord et les rebords de plateau qui encadrent le site de Cadarache sont en covisibilité avec la vallée de la Durance. Cela leur confère une sensibilité majeure. Tout changement d'affectation, tous travaux engendrant une modification de la topographie et toutes implantations de constructions nouvelles risquent d'être fortement perçus.
- Le regard porte sur le massif du Concors et la montagne Sainte-Victoire en larges vues panoramiques et de manière discontinue à la faveur des ouvertures des vallons nord, sur la vallée de la Durance et les Alpes-de-Haute-Provence.
- Ces paysages présentent une sensibilité très forte face à l'implantation d'éoliennes.

LES COMPOSANTES PAYSAGÈRES

- Le paysage sauvage, pittoresque et désertique des arrière-plans et de la haute vallée est le domaine de la garrigue, des boisements de chênes blancs et des pelouses sèches.
- La géomorphologie et la topographie sont très contraignantes, avec les fortes pentes des versants, les vallées encaissées et les plans uniformes des plateaux.
- Les espaces cultivés dans la vallée sont d'une grande qualité paysagère.

LE MILIEU NATUREL

Les espaces naturels sont très sensibles et présentent un risque élevé d'incendie.



Source : Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie : Signes Paysages

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- - Limites des sous-unités
- Axe majeur
- Cours d'eau
- Natura2000 - ZSC FR9301605, montagne Sainte-Victoire

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021



© Signes Paysages

Les cabanons, petit patrimoine associé à l'agriculture



© Bardinal Consultant

Roselière accompagnant le Verdon sur le plateau de Cadarache

LES ENJEUX en 2021



Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions* et d'inviter les acteurs à se positionner.

Le développement de la zone de Cadarache aura des effets irrémédiables sur les paysages. Son envergure internationale et les enjeux de ce projet dépassent les enjeux locaux. Néanmoins, les préoccupations de préservation des paysages ne doivent pas être reléguées au second plan.

L'atlas se positionne aussi sur des enjeux portant sur les éléments de paysage des vallons et des collines, lieux discrets qui ne doivent pas être oubliés.

L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Au-delà des sentiments d'aménité qu'elle fait naître, l'agriculture est porteuse de la qualité et de la valeur paysagère. La pérennité de l'activité agricole dans ces vallons resserrés est essentielle pour conserver la lecture de la structure paysagère.

- ◆ Maintien de la biodiversité avec les cortèges de messicoles associées.
- ◆ Préservation des éléments de petit patrimoine : granges, murs en pierres sèches.
- ◆ Maintien de la forêt dans ses limites et gestion du risque incendie.
- ◆ Vitalité du territoire.
- ◆ Préservation des espaces ouverts et de la lecture du relief.
- ◆ Entretien des structures paysagères comme la ripisylve de l'Abéaou.

* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017

LES ENJEUX en 2021

L'INSTALLATION DU PROJET ITER

Indispensable à l'économie nationale et internationale, le projet modifie de manière irréversible les paysages, dans ses perceptions mais aussi dans les fonctionnements écologiques.

- ♦ Vitalité et rayonnement du territoire avec un apport de population.
- ♦ Ruptures écologiques et transformation des fonctionnements naturels : eau, circulation de la faune...
- ♦ Artificialisation des abords et apparition de nouveaux bâtis à l'échelle démesurée.

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La transition énergétique est une nécessité et passe par la production d'énergies décarbonnées comme le solaire.

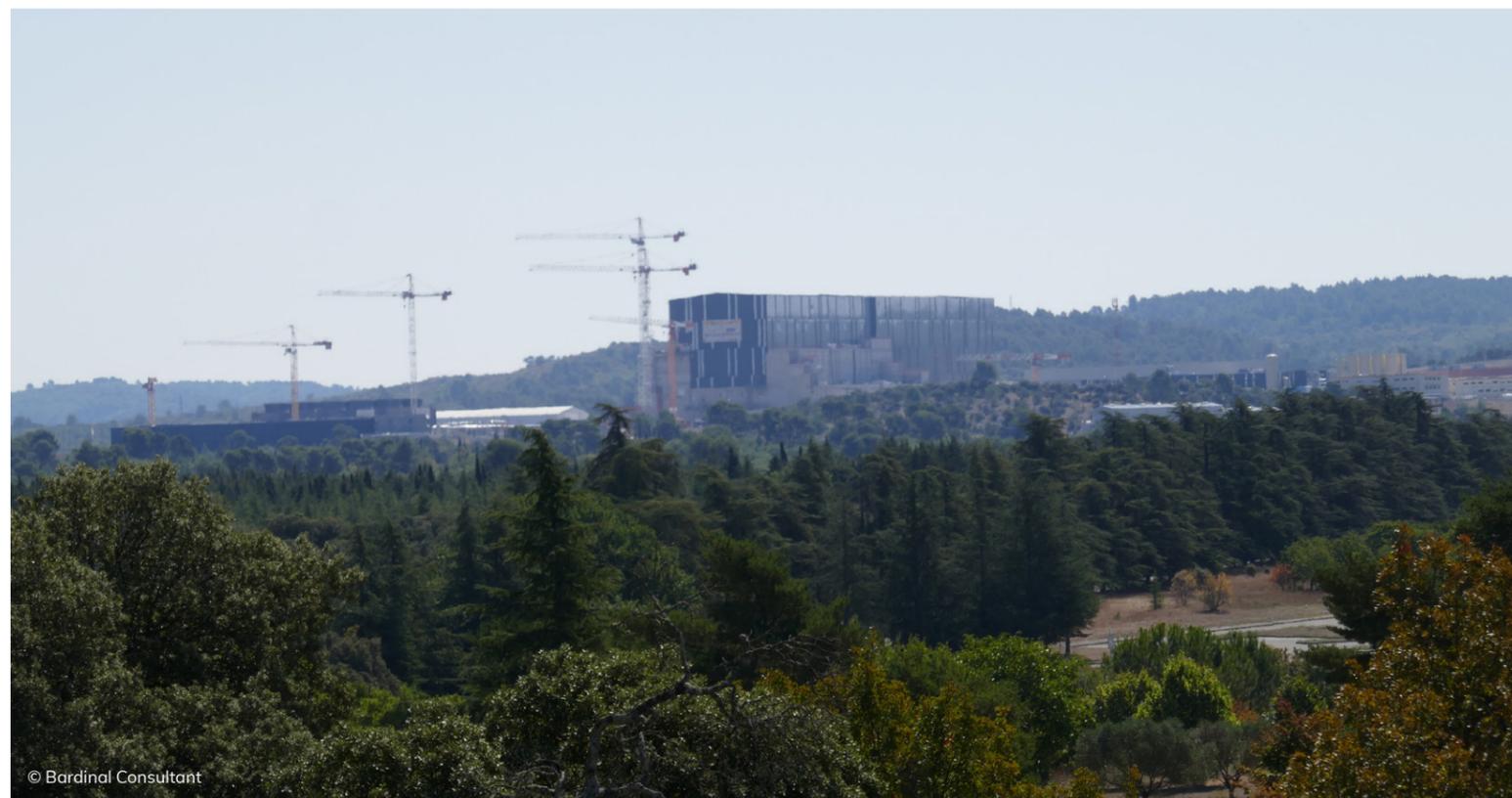
Le parc photovoltaïque de Saint-Paul-Lez-Durance a un statut particulier. Il est à la fois producteur et sert également d'expérimentation de nouveaux produits pour l'amélioration de l'énergie solaire dans ses capacités de production.

- ♦ Engager la transition énergétique.
- ♦ Impacts sur les milieux par les opérations de déboisement et défrichage.
- ♦ Fragmentation des ensembles boisés.

LES ESPACES FORESTIERS

Ils portent la qualité et la valeur paysagère de l'unité paysagère. Ils sont le cadre paysager de la vallée de l'Abéou, et plus largement celle de la Durance. Ils sont aussi les horizons du site de Cadarache. Les formations rares de chênes centenaires font le caractère exceptionnel de ces boisements.

- ♦ L'enjeu est celui des incendies qui peuvent brutalement détruire les milieux. Malgré une régénération spontanée de la végétation et un enrichissement des sols pouvant être bénéfique pour la biodiversité, l'atteinte portée aux paysages et à la faune est importante.



© Bardinal Consultant

Le site en construction depuis la RD952, des volumes hors d'échelle



© Signes Paysages

La zone d'activités en entrée de Saint-Paul-Lez-Durance le long de la RD952

Soutenir et valoriser le sylvo-pastoralisme pour le gain dans l'entretien des paysages et la gestion du risque incendie :

Aider les éleveurs en place et accompagner les nouveaux projets,
Maintenir des surfaces suffisantes aux parcours,
Faciliter la mise en place d'équipements/bergeries, nouvelles zones de parcours...

Valoriser l'agriculture pour son rôle dans l'entretien des paysages et le maintien de la qualité paysagère :

Soutenir l'agriculture de proximité en faveur de la reconstitution des circuits courts, pour favoriser les pratiques extensives respectueuses de l'environnement.

Encourager la reconversion de friches en cultures.

Encourager la réhabilitation des bâtiments d'exploitation traditionnels et la préservation des petits éléments : puits, cabanons, murs en pierre...

LES PISTES d'actions en 2021



Maîtriser le développement des énergies renouvelables et des infrastructures énergétiques :

Tenir compte des impacts sur les paysages tels que le déboisement pour l'implantation de fermes photovoltaïques.

Encourager le solaire en toiture.

Intégrer les nouveaux équipements avec les paysages très anthropisés comme le site de Cadarache.

Composer un paysage valorisant autour du Centre d'Études Atomique et atténuer les logiques fonctionnelles :

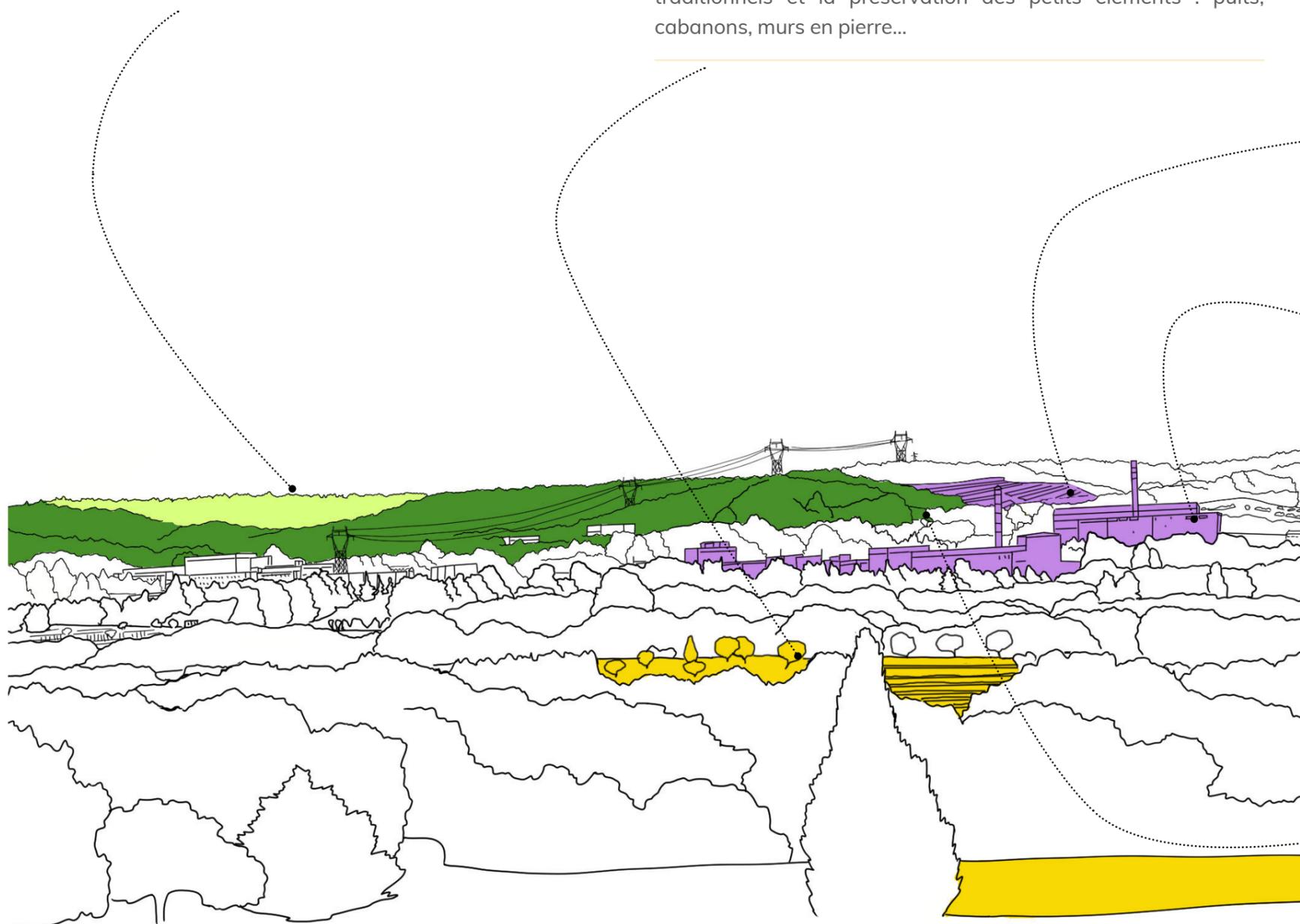
Assurer un traitement qualitatif des abords (parking, aires de stockage et de manutention) et des interfaces.

Structurer le développement de la zone avec une réflexion sur l'organisation spatiale pour éviter la juxtaposition de volumes monumentaux, la recherche de respiration avec le maintien d'espaces non imperméables et végétalisés, la composition de structures paysagères à l'échelle du site.

Préserver les massifs forestiers :

Encadrer et veiller à l'entretien des forêts privées.

Dans le cadre d'opération de reboisement, préférer des plantations aléatoires et proscrire les plantations en ligne.



Croquis : Signes Paysages